

## La mauvaise réputation

Jusqu'à récemment, le meunier jouissait d'un droit de pêche exclusif autour de la chaussée. Il en usait largement et cela lui procurait un revenu complémentaire, notamment à l'automne pour la pêche à l'anguille d'avalaison\*. Ce privilège, envié par certains, a d'ailleurs probablement été à l'origine du sabotage de la porte marinière, mystérieusement incendiée en 1960.

Souvent, le meunier était considéré comme un voleur, élément dont témoignent nombre de chansons, contes, légendes et dictons populaires. Cette réputation est sans doute liée à son rôle de percepteur sous l'Ancien Régime, fonction mal perçue de la population. D'autre part, certains meuniers usaient parfois de stratagèmes pour tromper le client sur la quantité ou sur la qualité de la farine rendue après la mouture (humidification de la farine, ajout de chaux, de sable ou de plâtre, etc.), comme en témoignent les cahiers de doléances lors de la Révolution Française. Mais cette réputation, sûrement exagérée, provient aussi de la jalousie que pouvait faire naître chez certains la position du meunier, personnage important. On ne constate d'ailleurs pas beaucoup de plaintes contre ces pratiques douteuses. C'est plutôt le meunier qui était victime d'impayés...

## Un lieu de passage et d'animation

Le moulin et le meunier occupaient une place centrale dans les campagnes. Le grain, le blé, la farine étaient autant d'éléments intimement liés à la vie de l'homme dans la France rurale. Le moulin était un lieu de passage intense, où tous venaient faire moudre leur grain. Il était donc au courant de toutes les nouvelles et des ragots, au point d'être parfois convoqué par la justice

comme témoin dans certaines affaires.

Dans l'imagerie et les chansons populaires, cette fréquentation du moulin vaut d'ailleurs à la meunière la réputation de personne aux mœurs légères, se montrant parfois un peu trop accueillante ...

Si le moulin de La Bruère a été un lieu de passage lié à son activité, c'était aussi, à une époque, un lieu de loisirs et d'animation : jusque dans les années 1970, les Fléchois venaient se restaurer à l'auberge ou danser à la guinguette situés dans un bâtiment tout proche du moulin, maintenant propriété de la ville. Ils pouvaient également louer des barques pour se promener sur le Loir. Aujourd'hui, les Amis du Moulin de La Bruère perpétuent cette vie au moulin. Visites, animations, fabrication et vente de pains de glace en font un lieu de découvertes et de loisirs particulièrement attractif.



L'association des Amis du Moulin de La Bruère.

\* **Anguille d'avalaison** : à l'automne, les anguilles à maturité descendent les rivières pour aller pondre dans la mer des Sargasses. Bien grasses, elles sont alors très prisées des pêcheurs et des gourmets.

**Ebullition-compression** : le refroidissement de l'eau potable des mouleaux est assuré par le glycol, liquide incongelable que l'on va refroidir. Cette opération est possible grâce à l'action d'un fluide frigorigène (le forane), circulant en circuit fermé dans un long tuyau. Stocké sous forme liquide et sous pression, il est envoyé, régulé par un détendeur, dans la cuve. C'est dans ce serpent, l'évaporateur, qu'intervient l'ébullition : le forane s'évapore. Ce changement d'état entraîne un échange de chaleur : le fluide frigorigène capte la chaleur du glycol, qui, par conséquent, se refroidit. Le compresseur aspire ces vapeurs et les remet sous pression. Le condenseur va remettre le fluide frigorigène à l'état liquide grâce à de l'eau froide pompée dans le Loir circulant à l'intérieur d'un tuyau inséré lui-même à l'intérieur du tuyau où passe le forane. Pendant la production de glace, ce système fonctionne en continu.

**Ecourues** : mot venant d' « eaux courues » ; abaissement du niveau des eaux en vue de réaliser des travaux et nettoyer le lit des rivières, généralement fin septembre.

**Élévateur à godets** : système de transport mécanique du grain. Attachés à une courroie actionnée par la roue du moulin, les godets recueillent les grains puis les montent, depuis la fosse à grain, située au rez-de-chaussée, jusqu'à l'étage où ils sont stockés en vue de leur mouture.

**Moteur à 4 temps** :

- aspiration : entraîné par le volant-moteur, le piston aspire de l'air.
- compression : le piston repart en sens inverse. La soupape se ferme. L'air du piston, de plus en plus comprimé, s'échauffe jusqu'à une température d'environ 500°C.
- combustion : des fines gouttelettes de combustible sont injectées et brûlent au contact de l'air à haute température. Les gaz produits repoussent le piston : c'est le temps-moteur du cycle à 4 temps.
- échappement : les gaz brûlés sont évacués par la soupape d'échappement.

**Moulin** : pour le meunier, un moulin n'est pas seulement un bâtiment, mais l'ensemble roue / atelier. C'est pourquoi l'on parle de deux moulins sur l'« île ».

**Moulin banal** : les habitants du fief du seigneur sont obligés de faire moudre leur grain au moulin banal, contre le paiement d'une taxe, le droit de mouture. Cette obligation s'étend généralement une lieue autour du moulin (environ 4km800), aire géographique soumise au pouvoir du seigneur, au ban ; d'où l'origine du mot « banlieue ». En 1793, ces privilèges sont abolis, entraînant l'apparition de moulins privés.

**Tan** : poudre produite à partir de l'écorce de chêne et utilisée pour le traitement des cuirs. A La Flèche, des grandes tanneries ont marqué l'histoire industrielle locale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## Rédactrice en chef

Pauline Marton, animatrice de l'architecture et du patrimoine.

## Auteur

Thomas Brochard, guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

## Remerciements

L'association des Amis du Moulin de La Bruère.

L'Office de Tourisme du Pays Fléchois.

## Renseignements

**Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir**

Pays d'art et d'histoire  
Rue Anatole Carré - 72500 VAAS  
02 43 38 16 60  
www.vallee-du-loir.com

**Office de Tourisme\*\*\* du Pays Fléchois**

Boulevard de Montréal - 72200 La Flèche  
02 43 94 02 53  
www.tourisme-paysflechois.fr



Laissez-vous conter le **Pays Vallée du Loir**, Pays d'art et d'histoire...

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture

Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de la Vallée du Loir et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'un paysage, l'histoire du pays au fil de ses villages.

Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine

coordonne les initiatives de la Vallée du Loir, Pays d'art et d'histoire.

Il propose toute l'année des activités pour les habitants, les touristes et le public scolaire. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Le Pays de la Vallée du Loir appartient au **réseau national** des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI<sup>e</sup> siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de 131 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité,

Le Mans, Laval, Angers, Nantes, Vendôme, Tours, Blois, Saumur, Guérande et Fontenay-le-Comte bénéficient de l'appellation Villes d'art et d'histoire.

Les pays du Perche Sarthois et de Coëvrons-Mayenne bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.



Maquette/Impression : Latitude selon la charte graphique conçue par LM Communiquer.

© Photographies : Clichés Guy Durand ; Clichés Office de Tourisme du Pays Fléchois ; Clichés Amis du Moulin de La Bruère.

Photos de couverture : La roue du moulin de La Bruère ; Vue sur « l'île » ; Publicité pour la glace.

Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde.

Victor Hugo / « Halte aux démolisseurs », La Revue des Deux Mondes, 1832

Villes et Pays d'art et d'histoire  
Pays de la Vallée du Loir

laissez-vous conter

le moulin de  
**La Bruère**  
à La Flèche

# Un moulin témoin d'une activité millénaire



Gravure de Claude Martelange, 1612. On constate la présence de deux moulins sur l'« île ».

Situé au bord du Loir, le moulin de La Bruère est le dernier témoin d'une activité marquante pour La Flèche. Sauvegardé en 1994 par la municipalité qui achète une partie de ce vaste ensemble de bâtiments, il est restauré et animé par l'association des Amis du Moulin de La Bruère. C'est un bel exemple de patrimoine industriel vivant.

## Du Moyen-Age à aujourd'hui

L'histoire du moulin de La Bruère commence en 1096, quand le seigneur de Sainte-Colombe, Hubert des Pouliers, accorde aux moines du prieuré du même nom le droit de construire un moulin et une « écluse » sur le Loir. La fin du XI<sup>e</sup> siècle est une période de plein essor des moulins à eau en France. Le moulin est fortement lié au système féodal : seuls les seigneurs ont le droit de créer un moulin banal\*. Le seigneur en confie le fonctionnement et l'entretien à un meunier, moyennant un bail et un fermage, souvent exorbitants. Le premier moulin sur le site de La Bruère est installé au beau milieu de la rivière, là où se trouvent encore les ruines d'anciens bâtiments, sur ce qui est maintenant une « île ». On connaît assez peu de choses de l'évolution du moulin au fil des siècles. Les archives nous donnent toutefois quelques repères. Ainsi, en 1614, c'est Guillaume Fouquet de la Varenne, ancien confident du roi Henri IV et seigneur de La Flèche, qui achète le moulin. En 1813, il est vendu comme bien national. Il y a alors trois moulins\* : deux sur l'« île », comme

l'attestent les deux passages de roues à eau, et un moulin en rive, visitable actuellement. On ne connaît pas la date de création de ce dernier, mais il figure déjà sur le plan de 1748. Les moulins sur l'« île » sont abandonnés vers 1900. En 1994, peu après l'arrêt de l'activité du moulin en rive, la ville de La Flèche confie aux Amis du Moulin de La Bruère le soin de sauvegarder l'activité, en restaurant la roue et les différents ateliers, et d'animer l'ensemble du site.



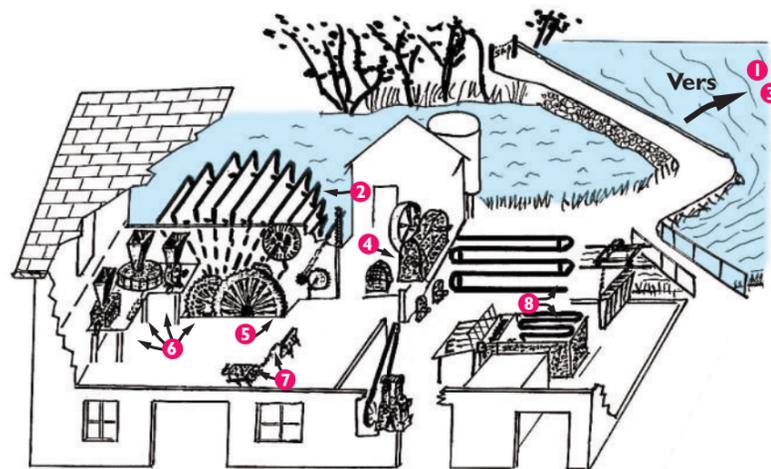
Photographie de 1880. Elle nous montre les moulins sur l'« île » (configuration très différente de 1612), ainsi que le moulin en rive (pignon du moulin actuel).

## Des productions variées

Les bâtiments et les productions des moulins ont évolué de pair en fonction des besoins locaux, des progrès techniques et de la concurrence. D'abord moulins à farine de blé ou de seigle, ils ont ensuite, successivement ou simultanément, été utilisés comme :

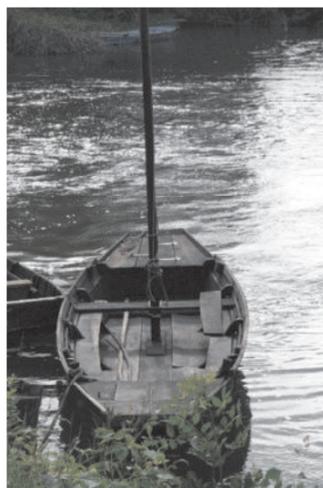
- moulin à battre le chanvre, pour faire la filasse utile aux cordages et aux toiles ;
- moulin à battre le trèfle, pour en récupérer les graines ;
- moulin à fouler le drap, pour lui donner de l'épaisseur et du moelleux ;
- moulin à scier du bois ou à presser de l'huile ;
- moulin à papier ou à broyer le tan\*.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le moulin en rive produit de l'électricité. Dans les derniers temps, face à la concurrence des minoteries industrielles, il s'est concentré sur deux productions : la farine pour la nourriture des animaux et pour les appâts de pêche ainsi que la glace à rafraîchir. Cette dernière production, reprise par les Amis du Moulin de La Bruère, fait l'originalité du moulin aujourd'hui.



## L'eau, une énergie à capter ...

A l'origine de toutes les productions du moulin : la force motrice de l'eau. Pour assurer le bon fonctionnement de la roue à eau, une chaussée ❶ - un barrage - en travers du Loir est indispensable. Longue de 120 m, celle de La Bruère crée une chute d'eau d'une hauteur d'environ 80 cm, dirigée ensuite par un canal d'amenée vers la roue à aubes ❷ qui elle-même entraîne l'ensemble des machineries du moulin.



Le fûtreau. Dans la famille des bateaux de la Loire, le fûtreau est semblable à la gabare, à quelques détails près, en réduction.

Autrefois, lorsque le Loir était navigable, l'existence de cette chaussée a impliqué la construction d'une porte marinière à aiguilles ❸ faite de pieux et de planches.

Elle permettait de gérer le passage des bateaux circulant sur la rivière pour le transport de marchandises. A l'arrivée de ces grandes embarcations à fond plat, gabares ou chalands, le meunier devait démonter entièrement la porte, assurer le passage du bateau, puis remonter l'ensemble de la porte marinière. Aujourd'hui, le Loir n'étant plus navigable, la porte marinière a été remplacée par une vanne destinée à réguler le niveau d'eau.

## ... pour la transformer ...

La roue est le moteur hydraulique du moulin. Celle du moulin de La Bruère est une des plus imposantes de la région : 6 m de diamètre, 4 m de large, 15 tonnes de bois (chêne) et de métal. La vanne, actionnée par une manivelle située à l'intérieur du bâtiment, permet de gérer la puissance avec laquelle

l'eau va appuyer sur les pales. Pour supplanter la roue quand celle-ci est arrêtée pour entretien ou lors des crues et des écourues\*, un moteur diesel ❹ prend le relais. Installé dans les années 1930, c'est un moteur anglais de marque « Ruston » qui développe une puissance de 28 CV. Il fonctionne selon le principe du moteur à 4 temps\*, en utilisant non plus l'énergie hydraulique mais l'énergie thermique. Le moteur une fois mis en route, une grande courroie reliée à un arbre (axe) permet de transmettre le mouvement rotatif à l'ensemble des ateliers du moulin. L'impressionnant dispositif d'engrenages de poulies et de courroies ❺ transmet le mouvement de la roue par l'intermédiaire d'arbres qui partent vers les différents ateliers. Ce système permet aussi de multiplier la vitesse de la roue pour l'adapter aux vitesses requises par les différentes machines. Un avertisseur sonore, appelé généralement « régulateur de Watt », encore en fonction, servait à prévenir le meunier en cas de trop grande ou trop faible vitesse de la roue.



Le régulateur de Watt.

## ...et la transmettre aux ateliers

Des vestiges de l'atelier meunerie ❻ nous rappellent l'époque où l'on fabriquait de la farine panifiable : la fosse à grains et l'élévateur à godets\*. Sous le plancher et dans les combles, des machines aujourd'hui disparues venaient compléter le



L'atelier meunerie.

dispositif. L'atelier actuel permet juste la production de boulange, farine grossière, et d'aplatis, destinés aux animaux. Pour la boulange, les grains sont descendus de l'étage par une trémie, puis étirés et broyés entre deux meules horizontales. Ces meules sont cachées par l'archure, coffre cylindrique en bois. Celle du dessous, fixe, est appelée meule « dormante », tandis que celle du dessus est mobile, c'est la meule « tournante ». Ces meules en pierre sont rhabillées, c'est-à-dire creusées de rayons et avivées afin de permettre la mouture. Pour l'aplatis, on utilise une machine constituée de deux cylindres métalliques, l'aplatisseur. L'électricité ❼ était une production réservée à l'usage du meunier. Reliées au mécanisme du moulin par des poulies et des courroies, deux dynamos assuraient la production de courant continu. L'une, de 110 volts, dans l'atelier meunerie, permettait l'éclairage du moulin. L'autre, de 220 volts, à côté du moteur, produisait l'électricité pour l'habitation du meunier. Elles sont toujours en fonction. L'atelier glace ❽, installé en 1929, s'est développé à partir de 1936. La fabrication de glace à rafraîchir était nécessaire pour permettre la conservation des aliments dans des glaciers avant l'arrivée des réfrigérateurs.

A La Flèche, les besoins en glace de la clientèle professionnelle - transport frigorifique SNCF, hôpital, métiers de bouche - venaient s'ajouter à ceux des particuliers. Ainsi, 10 tonnes de glace étaient produites chaque jour au moulin de La Bruère. Le principe de fabrication des pains de glace est ingénieux. Des grands bacs en tôle, les mouleaux, sont remplis d'eau potable et plongés dans une grande cuve où baigne un liquide incongelable que l'on va refroidir, permettant à l'eau de se transformer peu à peu en glace. Ce refroidissement, vers -12°C, est réalisé par un système d'ébullition-compression\*. Après environ 17 h, les pains de glace, d'une vingtaine de kilos chacun, sont démoulés. Autrefois livrée, la glace est maintenant stockée dans une chambre froide. Elle sert à rafraîchir boissons et nourritures lors de buvettes, buffets, fêtes associatives ou familiales. Le moulin de La Bruère est le dernier moulin en France capable de fabriquer de la glace grâce à la seule force hydraulique.

L'atelier glace.



## Meunier, un métier à grandes responsabilités

Le moulin était avant tout une véritable entreprise industrielle. Le meunier avait des responsabilités importantes et son activité quasi permanente nécessitait une attention constante. Pour cette raison, le meunier et sa femme devaient résider à proximité immédiate de leur moulin, comme en témoigne la maison située juste en face du moulin actuel. Pour les aider, un ou deux ouvriers, parfois renforcés de saisonniers, étaient logés dans des bâtiments annexes. Les ateliers et leur profusion de mécanismes et d'équipements étaient des lieux bouillonnants d'activité, d'odeurs, de bruits, de dangers et quelquefois source d'accidents. Parmi les charges du meunier figurait celle de dégager les rives et curer la rivière aux alentours de la chaussée pour éviter que la formation de bancs de sable ne vienne gêner la navigation. Le rôle du meunier ne s'arrêtait donc pas au seul fonctionnement de son moulin. Du fait de son contact quotidien avec la rivière, il était considéré comme le « maître de l'eau ». La navigation sur le Loir était source de conflits entre marinières et meunier, ce dernier étant responsable en cas d'avaries ou de perte de marchandises. Par ailleurs, l'ouverture prolongée de la porte marinière abaissait le niveau du Loir et pouvait entraîner l'arrêt de l'activité du moulin ce qui constituait un désagrément pour le meunier. D'autres conflits pouvaient opposer le meunier aux riverains ou à d'autres moulins, notamment lorsqu'il fallait régler le niveau d'eau sur les chaussées.

Un lieu de vie haut en couleurs